

s'y rendit, mais inutilement ; les instructions de son père, homme de la danse de médecine, l'avaient décidé à ne pas être baptisé ; toutes les raisons et tous les moyens possibles ont été pris, mais en vain ; il ne voulait pas déplaire à son père. Il est probable qu'il avait aussi à craindre quelque chose de la part des gens de la Médecine : des coups sont réservés à ceux qui n'assistent pas régulièrement aux réunions, à ceux aussi qui veulent abandonner. Depuis le 16 une lampe constamment brûlé devant la Ste. Vierge ; nous espérions, que voyant approcher la mort, il se déciderait. Les hommes de la Médecine se tenaient toujours à ses côtés, lui faisant mille magies plus ou moins insignifiantes : des sacs de cette *Médecine* suspendus entouraient sa couche. Il est mort le 27 Fév. sans que nous ayons eu la consolation de le savoir baptisé. Quelques heures après, le père et la mère en grand deuil, jambes nues et presque sans habit, passaient à notre porte pleurant et criant, ils se rendaient à une Danse. Là, paraît-il, les parents du défunt se taillent des lambeaux de chair, se coupent les cheveux ; tout cela, comme sacrifice pour l'âme de celui qui vient de mourir ; ils exposent le corps sur quatre poteaux de 8 à 10 pieds de hauteur ; c'est là leur sépulture. Tout le long du chemin, on aperçoit en plein champs des cercueils ainsi élevés.

Un des chefs, notre voisin, a laissé baptiser une de ses femmes et administrer un de ses enfants mourants tous les deux ; je dis une de ses femmes, car parmi nos Sauvages, la polygamie est en honneur : plus un homme a de femmes mieux il est vu, les autres disent : " cet homme est riche, il fait vivre tant de femmes et beaucoup d'enfants."

Dernièrement ma Sr. Lajemmerais et moi sommes allées visiter ; en plusieurs maisons nous comptons deux, trois et même quatre femmes, puis un nombre infini d'enfants. Oh ! que c'est triste de voir une telle dégradation. Toutes ces cabanes sont à peu près dans le même état de malpropreté, à part quelques rares exceptions.

Jé demeure avec respect et affection, ma Très Honorée Mère et mes bien chères Sœurs,

Votre toute dévouée Sœur en Notre Seigneur,

Sr. ALLARD